



Bulletin d'information de la commune de Hunawihr

Numéro 8

Directeur de la publication : Gabriel Siegrist

Rédaction :

commission communication

Nombre d'exemplaires : 300

HUNAWIHR INFOS



SEPTEMBRE 2023

Ces labels dont la commune est fière

EDITO



Hunawihr, un coquet village blotti au fond d'un vallon, gardé par une église protectrice et bienveillante édifiée sur les hauteurs alentours... L'image est connue ; la commune est devenue au fil du temps une des représentations emblématiques du village viticole alsacien.

Le paysage n'est cependant pas son seul atout. Biens d'autres spécificités contribuent à la notoriété du village : le vignoble avec notamment le Grand Cru Rosacker et ses Riesling, le Naturoparc et le Jardin des Papillons, l'Eglise Saint-Jacques le Majeur sont reconnus et figurent en bonne place dans de nombreux guides touristiques.

Mais Hunawihr détient également plusieurs labels qui attestent des efforts entrepris par tous, depuis des décennies, pour rendre le village agréable et attractif.

Ce bulletin propose de revenir sur chacun d'eux et d'en préciser l'origine et le contexte. Ils font notre fierté collective et confèrent à la commune un capital de sympathie auprès des autres communes alsaciennes. A nous d'en prendre soin et de transmettre aux générations futures la qualité de vie qu'ils contribuent à créer, au profit de tous les habitants et visiteurs.

Gabriel Siegrist, Maire.



Le cercle très fermé des « Plus Beaux Villages de France »

Ci-contre, un aperçu de la page internet officielle de l'association « les Plus Beaux Villages de France » dédiée à Hunawihr. On peut y lire, pour la présentation générale du village : « Dans un paysage à 360° dédié aux vignes sur lesquelles veille l'église fortifiée, Hunawihr est une étape nature sur La Route des Vins d'Alsace ».

Hunawihr a fait partie des membres fondateurs de l'association créée le 23 avril 1982 qui compte aujourd'hui 174 villages.

Depuis sa création, l'association « Les Plus Beaux Villages de France » a ancré sa stratégie autour des objectifs suivants : préserver et valoriser la qualité du patrimoine des villages pour accroître leur notoriété tout en maîtrisant leur fréquentation et favoriser ainsi leur développement économique.

En Alsace cinq autres villages ont obtenu le label « Plus Beaux Villages de France » : Riquewihr, Eguisheim, Mittelbergheim, Hunspach et Bergheim depuis l'année dernière, c'est dire s'ils sont rares !

Tous les 6 ans, chaque village fait l'objet d'une réexpertise. 30 critères d'évaluations sont alors pris en compte par la « Commission Qualité » de l'Association.

Notre commune a été réexpertisée en 2022 et confirmée dans le classement « Plus Beaux Villages de France », mais la décision a toutefois été assortie des réserves suivantes :

- ◆ « l'urbanisation périphérique est en rupture avec les caractéristiques du vieux village, et altère la qualité d'approche du village ».
- ◆ « l'insuffisance du traitement esthétique du tissu urbain, nuit à la « mise en désir du village ».
- ◆ « les capacités de stationnement doivent être optimisées »

Cette « carte de visite » importante à nos yeux doit être préservée par des actions et des projets visant à améliorer les points de vigilance énoncés lors de l'expertise de 2022. A défaut, il pourrait y avoir un risque de déclassement. C'est donc l'affaire de tous, commune et habitants, d'œuvrer dans la même direction pour maintenir le label « Plus Beau Village de France ». Cela suppose, entre autres, de respecter les règles d'urbanisme et de déposer systématiquement une « demande de travaux » en mairie, dès que les travaux que vous envisagez de réaliser, modifient l'aspect extérieur du bâtiment.



Le label « villes et villages fleuris »

Aujourd'hui, 350 communes sont labellisées "Villes et Villages Fleuris" en Alsace. Hunawibr a obtenu la distinction "3 fleurs" en 1995 suite aux efforts de la commune mais aussi de ses habitants. Il faut préciser que ce label se décline en plusieurs échelons allant de « 1 fleur » à « 4 fleurs » qui correspond au plus haut degré de distinction. Dans le Haut-Rhin, seuls cinq villages de moins de 1000 habitants ont la distinction « 3 fleurs », dont Hunawibr. Le label « 4 fleurs » n'a été décroché, pour l'instant, que par des communes plus importantes.

L'adhésion à la charte nous engage à préserver et à développer un cadre de vie naturel au cœur de notre village. Ainsi, ce label ne vient pas uniquement certifier la qualité et la profusion des compositions florales estivales, mais

tient compte plus largement de la place du végétal, sous toutes ses formes dans un village et à toutes les saisons, ainsi que de la rénovation et de la mise en valeur du patrimoine. C'est dans cet esprit que la commune met en œuvre les objectifs du label :

- ◆ créer des lieux paysagers ou arborés agréables pour le bien-être de ses habitants et de ses visiteurs ;
- ◆ préserver la biodiversité et les ressources naturelles ;
- ◆ mettre en valeur son patrimoine architectural, paysager et naturel ;
- ◆ créer une cohésion et une participation des villageois autour de la thématique du végétal ;
- ◆ développer des sentiers de découvertes ;
- ◆ s'adapter aux contraintes du changement climatique et à la nécessité d'économiser l'eau.

Tout au long de l'année de nombreux acteurs s'inscrivent dans cette démarche : réflexion des élus et de l'équipe technique quant aux choix des actions à mener, participation des habitants et du Conseil Municipal des Jeunes à travers le fleurissement, les travaux de bricolage et la journée citoyenne.

En juillet 2023, Hunawibr a été réexpertisée par le Jury « Fleurissement d'Alsace ». Le maintien de la « 3ème fleur » du label a été confirmé fin août sur la base de la visite du jury et d'un dossier technique présentant l'ensemble des actions menées par la commune ces dernières années. Ainsi, l'investissement des uns et des autres nous a permis de rester dans le haut du classement.

Association Itinéraire Culturel Européen Heinrich Schickhardt



Heinrich Schickhardt (1558-1635)

Méconnu en France, Heinrich Schickhardt (1558-1635) est un brillant architecte de la Renaissance, qui a réalisé de nombreuses constructions dans l'ensemble du sud-ouest allemand, en Alsace et dans le Pays de Montbéliard. D'ailleurs, il est souvent présenté comme le « Léonard de Vinci souabe »

Une association portant son nom a vu le jour en 1998 pour inventorier les œuvres de l'architecte et les répertorier dans un itinéraire.

Hunawihr est une étape de cet itinéraire,

car Heinrich Schickhardt y a construit, en 1610, le « poêle du conseil » (ancienne mairie) ; ce bâtiment est situé au 5 Grand Rue (ancien caveau du vigneron).

En Alsace, Riquewihr, Ostheim, et Horbourg-Wihr font également partie de cet itinéraire.



Ancienne Mairie (1610)

Village Cigogne Alsace

En 2009, la commune a adhéré à l'Association pour la Protection et Réintroduction de la faune sauvage et de la Cigogne en Alsace et en Lorraine (APRECIAL) créée avec le soutien du Conseil Général pour que soient reconnus les efforts de préservation de la cigogne par l'ensemble des villes, villages et collectivités qui œuvrent dans ce sens.

L'attribution du label « village Cigogne d'Alsace », portée par l'APRECIAL était attribué aux communes dans lesquelles on pouvait dénombrer au moins un nid.

Ce label est bien entendu plus que légitime du fait des actions menées par le Naturoparc (anciennement Centre de Réintroduction des Cigognes) pour la réintroduction des cigognes en Alsace. Après des années d'efforts, le pari est gagné : l'échassier emblématique de notre Région s'est à nouveau largement installé sur le territoire. Ainsi, il n'est désormais plus nécessaire de contraindre les cigognes à rester en Alsace l'hiver pour leur enlever leur instinct migratoire. Elles sont désormais libres de repartir dans des pays plus au sud, dès que le climat se rafraîchit, pour revenir nidifier en Alsace, au printemps. Fort de ce résultat, l'association n'est aujourd'hui plus active.



JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Les grands anniversaires, d'août à décembre 2023
(publication avec l'accord des intéressés) :

3 août : LOOS Pierre 92 ans
20 août : BRONNER Irène 97 ans
16 septembre : FISCHER Liliane 93 ans
22 septembre : MOSER Jean-Pierre 80 ans
4 octobre : PETER Rodolphe 82 ans
12 octobre : ERMEL Monique 80 ans
19 octobre : MEYER Bérengère 94 ans

14 novembre : STOESEL André 91 ans
15 novembre : HEINRICH Jeanne 94 ans
17 novembre : WINTER Renée 80 ans
19 novembre : ZIEGLER Emmy 84 ans
20 novembre : ZIEGLER Lucienne 90 ans
10 décembre : SCHUTZGER Henri 80 ans
23 décembre : STOESEL Simone 94 ans

VIE COMMUNALE

Cérémonie du 8 mai

Cette année, à nouveau, la cérémonie commémorative du 8 mai 1945 a été un moment emprunt de solennité, avec une participation active du corps des sapeurs-pompiers, du Conseil Municipal des Jeunes, des musiciens de la Vogesia et de l'Harmonie Union ainsi que d'un public nombreux. Ces moments de mémoire nous rappellent que, par le passé, des femmes et des hommes se sont engagés, au péril de leurs vies, pour qu'aujourd'hui nous puissions vivre dans un pays libre.

Lors de cette cérémonie, les enfants du CMJ ont récité le poème « Liberté » de Paul Eluard et ont eu l'occasion d'étreindre leurs écharpes tricolores.



Passation de grades chez les sapeurs-pompiers



A l'occasion de la cérémonie du 8 mai, le Maire, Gabriel Siegrist, sur proposition du chef de corps André Vielweber, a promu Marc Kuhlmann au grade de Sergent, Eric Kleinlogel au grade de Caporal. Sébastien Scheidecker a reçu l'appellation Adjudant-chef, Florian Keller et Matthieu Stirn celle de Caporal-chef. D'autre part, Frédéric Linck a été engagé au grade de sapeur 1ère classe.

Des départs chez les employés communaux

Deux départs sont à noter cette année chez les employés communaux du village.

Hervé Mull, ouvrier communal depuis 2013 a quitté ses fonctions en février 2023 pour rejoindre les services techniques du département. Il a été remplacé depuis le mois de mai par Alain Remetter.



De gauche à droite : Le Maire, Gabriel Siegrist, Hervé Mull et Loïc Leeper, employés communaux.



Laurence Schutzger

Laurence Schutzger, ATSEM (adjointe territoriale spécialisée des écoles maternelles) depuis 1984, a quitté ses fonctions en février 2023, pour raisons de santé. Elle a accompagné de nombreux enfants, qui tous se souviennent d'elle, dans leurs premiers pas à l'école maternelle. Elle est remplacée par Audrey Steinhilber.

Merci à tous deux pour leur engagement sincère au service de la commune.

Un franc succès pour la Journée Citoyenne



Plus de 75 participants à la 3ème Journée Citoyenne qui s'est déroulée le 6 mai 2023. Plusieurs chantiers ont été menés à bien ce jour et d'autres se sont déroulés un peu plus tard, en fonction des disponibilités des uns et des autres. En fin de matinée, comme chaque année, après l'effort, le réconfort : les bénévoles se sont tous retrouvés à la salle des fêtes pour partager le repas de midi.

Extraits en images de la Journée Citoyenne

Faute de place ou d'images satisfaisantes, les actions suivantes ne sont pas représentées ci-dessous : le nettoyage du caniveau du chemin du Muhlforst, la réparation de l'hôtel à insectes, la remise en peinture des « petits pas » qui servent de cheminement aux enfants devant l'école, la réfection de la porte de la chaufferie de la salle des fêtes et le nettoyage de la fontaine de la mairie.



Elimination du lierre sur les murs d'enceinte du cimetière



Désherbage des allées du cimetière



Entretien des espaces verts



Mise en place de la statue de St Joseph portant l'Enfant Jésus, au cimetière

A propos de la statue de Saint Joseph

Aloïs Wipplinger (1909-1997), habitant de Hunawihr, était sculpteur, employé par les ateliers Jaeg de Strasbourg, entreprise spécialisée dans la réalisation de sculptures religieuses. En 1961, le curé d'une paroisse fit la commande d'une statue de Saint Joseph portant l'Enfant Jésus aux ateliers Jaeg. Il s'agissait d'une commande particulière, car Saint Joseph est très rarement représenté ainsi, en train de porter l'Enfant Jésus. C'est Aloïs Wipplinger qui sculpta cette statue, à Hunawihr, dans son propre atelier. La sculpture originale avait été faite en argile, puis par moulage la statue a été réalisée en pierre reconstituée. L'histoire raconte que le curé à l'origine de la commande étant décédé, son successeur préférera investir ... dans une voiture pour pouvoir se déplacer. La statue se retrouva ainsi dans le jardin de la famille Wipplinger. Maxime Wipplinger, le fils d'Aloïs, a décidé d'en faire don à la commune : « c'est certainement ce que mon père aurait souhaité » dit-il. Dans le cadre de la Journée Citoyenne, la statue a quitté le jardin familial pour prendre place au cimetière, à l'abri des remparts.
(source : Maxime Wipplinger)



Création d'un jardin partagé d'aromatiques et mise en place d'un composteur partagé



Les crayons colorés du portail de l'école avaient besoin d'un petit coup de peinture. C'est désormais chose faite !



Mise en place d'une clôture en bois à l'aire de jeu de la salle des fêtes



Mise en pots d'une partie des géraniums qui ont décoré le village cet été



Et toujours le fantastique travail de l'équipe chargée du ravitaillement en café, eau et la confection du repas de midi.



Jardin d'aromatiques et composteur partagés

Lors de la Journée Citoyenne, les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont finalisé la réalisation d'un jardin partagé d'aromatiques. Cette initiative du CMJ répond à deux objectifs définis par les enfants. Le premier est de proposer aux habitants du village ne possédant pas de jardin de pouvoir disposer librement de menthe, persil, sauge thym ... Chacun peut donc se servir, l'accès est libre. Le second objectif est de participer à la décoration végétale du village en utilisant des plantes utiles et peu gourmandes en eau. Tout un travail en amont a été réalisé : choix de l'emplacement, fabrication des bacs, choix des plantes, rencontre avec un horticulteur et mise en place.



Le projet prévoyait également de mettre à disposition des habitants un composteur partagé, particulièrement destiné à ceux qui ne disposent pas d'espace vert. Depuis le mois de juillet le composteur est en place. Bien entendu, seuls des déchets verts alimentaires (épluchures de fruits, légumes) ou des bouquets fanés peuvent y être déposés. Composter est un geste particulièrement écologique et fera diminuer le poids de vos poubelles et le montant de la facture d'enlèvement des déchets !

Le CMJ espère que ce projet plaira et qu'il sera respecté.

Bravo et merci à toutes et tous ! Nous espérons vous voir toujours plus nombreux pour la Journée Citoyenne en 2024 qui sera, à nouveau un moment fort et riche, où bonne humeur, rencontres entre habitants et convivialité seront de mise.

Commerce multiservices :

le Petit Marché d'Isa

A l'automne 2022, Sylvie Laufer, gérante du commerce multiservices S'ladala a exprimé sa volonté de cesser son activité après 6 années de service. En effet, elle avait pris le relais de Martine Scheidecker en 2017.

Historiquement, le commerce multiservices de Hunawihr a été mis en place suite à la disparition de la dernière épicerie tenue par Mariette Stoesel. La commune a acquis le bâtiment 30 Grand-Rue, à coté de la Mairie, pour le réhabiliter et installer un multiservices au rez-de-chaussée. Les deux étages sont affectés à deux appartements mis en location. Le local multiservices est mis à disposition gracieusement au gérant.

Pour l'équipe municipale, trouver un successeur à Sylvie Laufer a ainsi été une priorité de ces derniers mois : diffusion de l'annonce de la recherche d'un nouveau gérant sur différents réseaux (SOS villages, 1000 cafés, Le Bon Coin), contacts téléphoniques nombreux, entretiens avec d'éventuels repreneurs, prises de décisions permettant d'aplanir les difficultés financières et juridiques lors du changement de gérance. Ainsi, pour faciliter la transmission, l'équipe municipale a décidé d'acheter le mobilier du multiservices pour une somme de 10 000 €.

Après bien des efforts des uns et des autres, deux repreneurs ont présenté un dossier complet à l'équipe municipale. Les critères de choix ont principalement porté sur l'état d'avancement du projet de reprise et sur l'expérience professionnelle dans le secteur de la vente en petit commerce des candidats. Ainsi la candidature d'Isabelle Cazin venant de la région mulhousienne a été retenue.

A la mi-juillet, après quelques travaux co-réalisés avec la commune, Isabelle Cazin a repris officiellement le multiservices sous un nouveau nom : Le Petit Marché d'Isa. La commune a également établi avec la nouvelle gérante, un bail de location concernant l'appartement du deuxième étage, ce qui lui permettra de « loger sur place », et de proposer des horaires d'ouverture du magasin plus larges.



De gauche à droite : Martine, Sylvie et Isabelle



L'entrée du magasin

Aujourd'hui, le Petit Marché d'Isa propose les services suivants : boulangerie, pâtisserie, viennoiseries, sandwicherie, traiteur, épicerie multiservices, point Poste, vente de vêtements d'occasion. Un espace café est également ouvert en intérieur ou extérieur et propose des formules « petit déjeuner » dès 6h, des formules sandwiches-salades, des crêpes et des glaces.

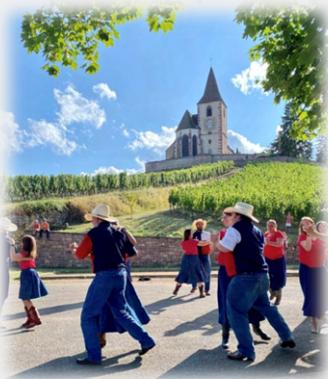
Outre le maintien d'un commerce de proximité, ce lieu est aussi un point de rencontres et d'animation au cœur du village particulièrement apprécié par les habitués et permet de maintenir des liens entre les habitants.

Vous n'êtes jamais allé au Petit Marché d'Isa ? Faites-y un tour, vous y reviendrez !

Au final, le succès du multiservices et sa pérennité ne dépendent que de nous !

Pour tout savoir sur les produits vendus, les nouveautés, les promos du jour, abonnez-vous au compte facebook *Le Petit Marché d'Isa*, ou téléphonez au 07 60 82 58 56.

Un grand merci collectif également à Sylvie Laufer qui a su pendant toutes ces années et plus particulièrement pendant les confinements, apporter outre le service d'un commerce de proximité, un « supplément d'âme » au village.



Danses alsaciennes en tenue de cow-boy ?

Le 26 juillet, en fin d'après-midi, nous avons eu la visite d'un groupe de danses folkloriques alsaciennes venant de Castroville au Texas. Historiquement, cette petite ville américaine a été fondée par des émigrés d'origine alsacienne. Si la pratique du dialecte alsacien s'est petit à petit estompée dans cette région, des associations locales, dont le club de danses folkloriques, s'attachent à maintenir les traditions communes qui nous lient.

De passage en Alsace, le club de danses folkloriques s'est produit dans différentes localités dont Hunawihr. A la fin du spectacle de danses et des discours des deux maires, Hunawihr s'est vu remettre un étendard ayant flotté sur Fort Alamo (symbole de la résistance texane face à l'armée mexicaine en 1836) le 14 juillet 2023. L'après-midi s'est terminée dans la bonne humeur, autour d'un verre de l'amitié franco-texan. Yeehaaa !



VIE ASSOCIATIVE

Un pompier mis à l'honneur !



Le président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Hunawihr, Daniel Ziegler, a reçu une distinction lors de l'Assemblée Générale de la section de l'Union des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin (UDSP 68) qui s'est tenue le 5 mai 2023 à La-poutroie.

Il a été décoré de la médaille départementale de l'UDSP 68, remise par le commandant Jacky Walter.

Cette médaille vient récompenser les années d'engagement et de dévouement pour maintenir une bonne cohésion entre les membres et motiver les troupes pour maintenir l'activité de l'amicale, notamment après la période COVID.

De chaleureuses félicitations au caporal-chef Daniel Ziegler pour cette médaille et pour ce qu'il a accompli en tant que sapeur-pompier et président de l'amicale à Hunawihr.

Médailles et distinctions chez les quilleurs



Rodolphe Peter sur la plus haute marche du podium : champion d'Alsace vétérans

Médaille de bronze pour 25 années de pratique sportive à Marc Antony, Victor Dos Reiss, Robert Erdinger, Hervé Richter, Jean Dos Reiss et Karin Antony. Médaille d'argent pour 40 ans de pratique sportive à Didier Weber et médaille grand or pour 50 ans de pratique à Albert Winter et Pierre Weber.

Félicitations également à Rodolphe Peter pour son titre de champion d'Alsace vétérans 2023 !

Au cours de l'Assemblée Générale de l'association du club de quilles « La Cigogne » de Hunawihr, plusieurs joueurs ont été distingués pour les années passées à la pratique de ce sport.

Médaille de bronze pour 25 années de pratique sportive à Marc Antony, Victor Dos Reiss, Robert Erdinger, Hervé Richter, Jean Dos Reiss et Karin Antony.



La commune entend finaliser la transformation du POS en PLU ces prochains mois.

Rappel du contexte de la révision du POS et sa transformation en PLU :

Hunawihr disposait d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé en mars 1983. Par délibération en date du 21 juin 2014, le Conseil Municipal a prescrit la révision du POS et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Depuis fin mars 2017, la loi ALUR a entériné la caducité des POS sur l'ensemble du territoire français. Ainsi, depuis cette date, Hunawihr ne dispose plus de document d'urbanisme : les règles générales d'urbanisme sont applicables sur la commune. De fait, la servitude de protection des monuments historiques demeure la norme principale.

Contenu d'un Plan Local d'Urbanisme :

Les Plans Locaux d'Urbanisme ont succédé, depuis la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, aux « Plans d'Occupation des Sols ». Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un groupement de communes ou de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Un PLU contient les éléments suivants :

- ◆ Un rapport de présentation : il expose le diagnostic de l'ensemble du territoire, évalue les incidences des dispositions sur l'environnement et justifie les choix retenus par la commune.
- ◆ Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : il détermine les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire.
- ◆ Les orientations d'aménagement et de programmation : elles déterminent les principes d'aménagement sur des secteurs et des quartiers à enjeux.
- ◆ Un règlement graphique (zonage) et écrit (règlement) : ils fixent des règles d'urbanisme par zone. Ces règles déterminent les conditions d'urbanisation en précisant notamment les destinations et formes des constructions, en réservant des terrains pour de futurs équipements ou encore en préservant les espaces naturels.
- ◆ Des annexes : elles concernent les plans des Servitudes d'Utilité Publique et les autres dispositions en matière de planification territoriale.

Principaux objectifs de la commune :

Les principaux objectifs sont les suivants :

- ◆ Protéger et/ou mettre en valeur le paysage que représente le village dominé par l'église et son cimetière fortifié, qui est devenu au fil du temps un paysage emblématique des villages viticoles d'Alsace, voire de l'Alsace ;
- ◆ Préserver et protéger les bâtiments anciens, leurs particularités, ainsi que le « petit patrimoine » pour renforcer l'attractivité touristique de la commune et pérenniser le label « Plus Beaux Villages de France » ;
- ◆ Rendre possible le développement des parcs animaliers : Naturoparc et Jardin des Papillons, qui contribuent de manière forte à l'identité de la commune ;
- ◆ Promouvoir et garantir une diversité de logements pour répondre aux besoins des jeunes ménages et des ménages moins favorisés, en particulier dans l'objectif d'enrayer le départ des jeunes ;
- ◆ Adapter les règles de construction à la topographie des lieux et préserver une bonne intégration dans le site des nouveaux bâtiments.

Concertation avec la population :

La délibération de prescription fixe les modalités de concertation avec la population. Au fur et à mesure de l'avancée des travaux par la commission urbanisme PLU et le conseil municipal, les documents produits sont mis à la disposition des habitants en mairie. De plus, un registre permettant de recueillir les avis, remarques et demandes des habitants est également disponible en mairie.

Une réunion publique sera également organisée à l'automne pour présenter les travaux menés sur le PLU.

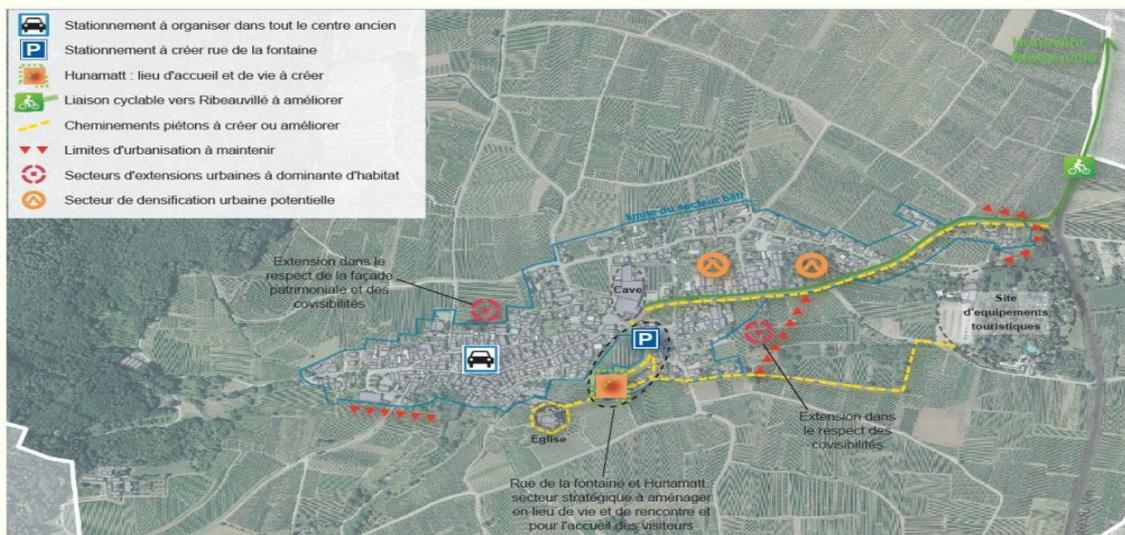
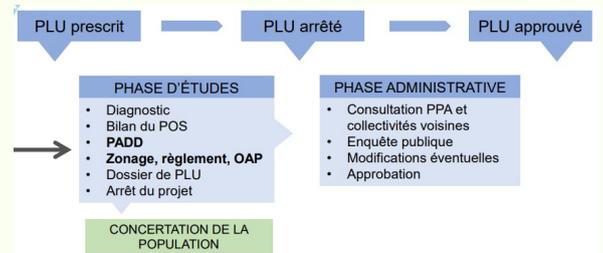
Enfin, après l'arrêt des études, une enquête publique sera organisée. Un commissaire enquêteur sera mandaté par le tribunal administratif pour recueillir les avis de la population.

L'avancée des travaux :

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), véritable clef de voûte du PLU a été débattu par le conseil municipal.

La commune est à présent en phase dite « réglementaire ». Il s'agit de traduire concrètement les orientations du PADD, à travers le plan de zonage, le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation OAP.

Le plan ci-dessous est un des documents qui a été présenté à la population au terme de cette phase.



Le 23 mai dernier, le projet de PLU a été présenté aux Personnes Publiques Associées (PPA) lors d'une réunion de travail, pour recueillir leurs avis, en particulier au regard des dernières évolutions réglementaires.

Une des dispositions de la loi Climat et Résilience de 2021 : L'économie du foncier

Les documents d'urbanisme réglementaire approuvés ou en projet doivent aujourd'hui être repris pour répondre à de nouvelles orientations dont le maître mot est l'économie du foncier. L'ensemble des lois entrées en vigueur depuis l'an 2000 convergent vers des documents d'urbanisme de plus en plus économes en foncier. La récente loi dite « Climat et Résilience » va encore plus loin dans ce sens en introduisant le concept de « zéro artificialisation nette des sols ».

Dans ce cadre, les personnes publiques associées à la procédure d'élaboration du PLU, principalement l'État et la Chambre d'Agriculture, ont fait valoir que la résorption des logements vacants et l'utilisation des « dents creuses » (zones non construites à l'intérieur de l'enveloppe urbaine) sera suffisante pour répondre aux évolutions démographiques. De ce fait, il a été demandé à la commune de supprimer du PLU les zones d'extensions qui avaient été prévues.

Le fil conducteur pour les études :

Le fil conducteur qui a prévalu pour l'élaboration du PLU a été de rester autant que possible dans les orientations qui étaient déjà définies dans le POS, en l'adaptant aux nouvelles contraintes réglementaires qui s'imposent.

EN BREF

Opération « Süfer màcha * »



* Süfer màcha : faire propre (en alsacien)

Par le passé, il était de coutume d'entretenir régulièrement le trottoir ou le caniveau devant chez soi : balayer, désherber, déneiger en hiver ... Faisons vivre à nouveau cette pratique, en adoptant une démarche respectueuse de l'environnement et profitons-en pour proposer notre aide à nos voisins plus âgés pour « süfer màcha » devant chez eux !

Nuisances sonores

En l'absence de réglementation locale, « le conseil national du bruit », organisme d'état, établit que pour le respect du voisinage, les travaux bruyants non professionnels (bricolage, jardinage, tondeuse ...) sont interdits en dehors des horaires suivants : en semaine, de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Taxes communales et prix de l'eau

En 2023, la municipalité a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes foncières. L'augmentation de l'impôt que vous aurez à payer résulte donc de la revalorisation des bases décidée par l'Etat et de l'évolution des taux fixés par la Communauté de Communes et le Département.

Le prix de l'eau a augmenté de 5 centimes d'euro au 1er juillet 2023. La commune répercute ainsi une hausse décidée par le SIAEPABE.

Projets et travaux à venir

Plusieurs projets sont en cours d'étude plus ou moins avancés et devraient être réalisés ou en cours de réalisation à partir de 2024 :

- Renégociation du bail d'occupation des terrains communaux avec le Naturo Parc.
- Finalisation du PLU.
- Travaux de voirie, incluant notamment la réfection du chemin d'accès au point de collecte et de tri des déchets.
- Rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans le bas des rues du Nord et Grand-Rue.
- Pavage de la montée vers l'Eglise actuellement dégradée.
- Réalisation d'un cheminement piétonnier et sécurisation de la route de Ribeauvillé.
- Hunamatt : réhabilitation de la place du village.

L'AGENDA

OCTOBRE

- Ma 10** 14h-17h Après-midi conviviale (ouverte à tous) organisée par l'association Huna-Loisirs à la salle des fêtes
- Sa 21** 20h Concert à l'église organisé par les Amis de l'Eglise. Au programme : le chœur mixte Desidela et l'ensemble de tubas Nebula (entrée libre-plateau)

NOVEMBRE

- Sa 11** 10h45 Rassemblement au monument aux morts
- Ma 14** 14h-17h Après-midi conviviale (ouverte à tous) organisée par l'association Huna-Loisirs à la salle des fêtes
- Sa 25** A partir de 10 h, collecte en faveur de la banque alimentaire à la Mairie (salle du rez-de-chaussée)
- Sa 25** Matin, mise en place des décorations de Noël par les associations
- Sa 25** 11h repas des aînés

DECEMBRE

- Ma 14** 14h-17h : Après-midi conviviale (ouverte à tous) organisée par l'association Huna-Loisirs à la salle des fêtes

ETAT CIVIL

Du 1er avril au 1er septembre 2023

Naissances :

THURLINGS Gaspard le 7 avril et EHRHART Marcel le 5 août